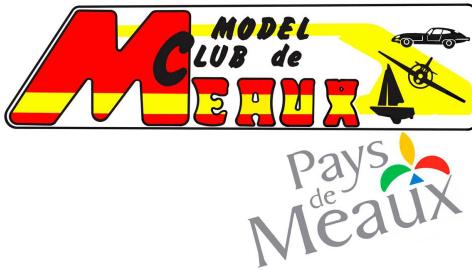




Dimanche 22 février 2026
Piscine Tauziet
Rencontre Amicale
de modèles à machine
à vapeur
Entrée gratuite



Ne pas jeter sur la voie publique



FICHE D'INSCRIPTION RENCONTRE VAPEUR

Piscine Tauziet à MEAUX (77)

DIMANCHE 22 FEVRIER 2026

**Fiche à retourner impérativement avant le 8 février 2026 par mail ou par courrier
Aucune inscription par téléphone**

MODEL CLUB de MEAUX 11 rue Sébastien de Brossard 77100 MEAUX

Mail : m-c-meaux@wanadoo.fr

Nom et prénom du modéliste: _____

Nom du club: _____ indépendant: _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Modèle 1

Nom : _____

Échelle: _____ / _____ Fréquence 2,4 Ghz: _____ Autre: _____ Masse : _____ Kg

Modèle 2

Nom : _____

Échelle: _____ / _____ Fréquence 2,4 Ghz: _____ Autre: _____ Masse : _____ Kg

Inscription : elle comprend la participation aux frais d'organisation, l'assurance spécifique à la rencontre en piscine et la restauration

RESTAURATION

Le Model Club vous propose d'organiser le repas du midi dans la salle de la buvette de la piscine.

Repas + boisson

Nom et prénom des accompagnateurs : _____

Nombre de personnes : _____ Participant: 25 € = _____ €
Accompagnateur(s) : _____ x 20 € = _____ €
Enfants : _____ x 13 € = _____ €
Totaux = _____ €

Règlement par chèque ou par virement (contactez le club pour les coordonnées du RIB)

Nota : Nous n'utilisons plus le site Helloasso.com pour les inscriptions trop de délai de virement



ASSURANCE SPECIFIQUE « VAPEUR EN PISCINE » DU MODEL CLUB

Le Model Club a sa propre assurance de responsabilité civile de modélisme couvrant les modélistes participants à la rencontre Européenne de modèles radiocommandés à machine à vapeur à la piscine Tauziet de Meaux..

L'assureur de la manifestation couvre la responsabilité civile « organisateur » et les participants.

La couverture d'assurance est effective de l'arrivée d'un membre du club à la manifestation jusqu'au départ du dernier membre ayant quitté les lieux.

L'assurance du Model Club décline toute responsabilité et décharge l'organisateur pour tous actes délictueux ou déclarés après la fin de la manifestation.

La responsabilité de l'organisateur ne peut être constatée que si le risque provient bien de son fait, les risques entraînés par un participant lors d'animations ou compétitions amicales ne sont jamais pris en compte par les assurances de l'organisateur. Toutefois si un participant auteur d'un sinistre éventuel considère que la responsabilité de l'organisateur peut être invoquée, il lui appartiendra de saisir son propre assureur de ce fait.

